

Décision portant cessation de fonctions de Monsieur Pierre DROSSART, et nomination de Monsieur Vincent COUDE DU FORESTO aux fonctions de directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n°8109 intitulée « Laboratoire d'études spatiales et d'instrumentation en astrophysique » (LESIA).

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC181898DGDS en date du 21 décembre 2018 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8109 intitulée « Laboratoire d'études spatiales et d'instrumentation en astrophysique » (LESIA) et nommant Monsieur Pierre DROSSART directeur par intérim de cette unité ;

Vu l'accord des tutelles ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. A compter du 7 janvier 2019, il est mis fin aux fonctions de Monsieur Pierre DROSSART, directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée.

II. A compter de cette même date, Monsieur Vincent COUDE DU FORESTO, astronome 1^{ère} classe à l'Observatoire de Paris, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 juillet 2019.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **20 FEV. 2019**

Le Président-Directeur Général
Antoine PETIT



www.cnrs.fr

Campus Gérard Méglie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 49 13

Décision portant cessation de fonctions de Monsieur Piercarlo BONIFACIO, et nomination de Monsieur Hector FLORES aux fonctions de directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n°8111 intitulée « Galaxies, Etoiles, Physique, Instrumentation » (GEPI).

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC181898DGDS en date du 21 décembre 2018 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8111 intitulée « Galaxies, Etoiles, Physique, Instrumentation » (GEPI) et nommant Monsieur Piercarlo BONIFACIO directeur par intérim de cette unité ;

Vu l'accord de la tutelle ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. A compter du 8 janvier 2019, il est mis fin aux fonctions de Monsieur Piercarlo BONIFACIO, directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée.

II. A compter de cette même date, Monsieur Hector FLORES, chercheur à l'Observatoire de Paris, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 juillet 2019.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **20 FEV. 2019**

Le Président-Directeur Général
Antoine PETIT



www.cnrs.fr

Campus Gérard Méglie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 49 13

Décision portant cessation de fonctions de Monsieur Stéphane MAZEVET, et nomination de Monsieur Philippe GRANDCLEMENT aux fonctions de directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n°8102 intitulée « Laboratoire Univers et Théories » (LUTH).

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC181898DGDS en date du 21 décembre 2018 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8102 intitulée « Laboratoire Univers et Théories » (LUTH) et nommant Monsieur Stéphane MAZEVET directeur par intérim de cette unité ;

Vu l'accord de la tutelle ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. A compter du 8 janvier 2019, il est mis fin aux fonctions de Monsieur Stéphane MAZEVET, directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée.

II. A compter de cette même date, Monsieur Philippe GRANDCLEMENT, chargé de recherche au CNRS, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 juillet 2019.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **20 FEV. 2019**

Le Président-Directeur Général
Antoine PETIT

